

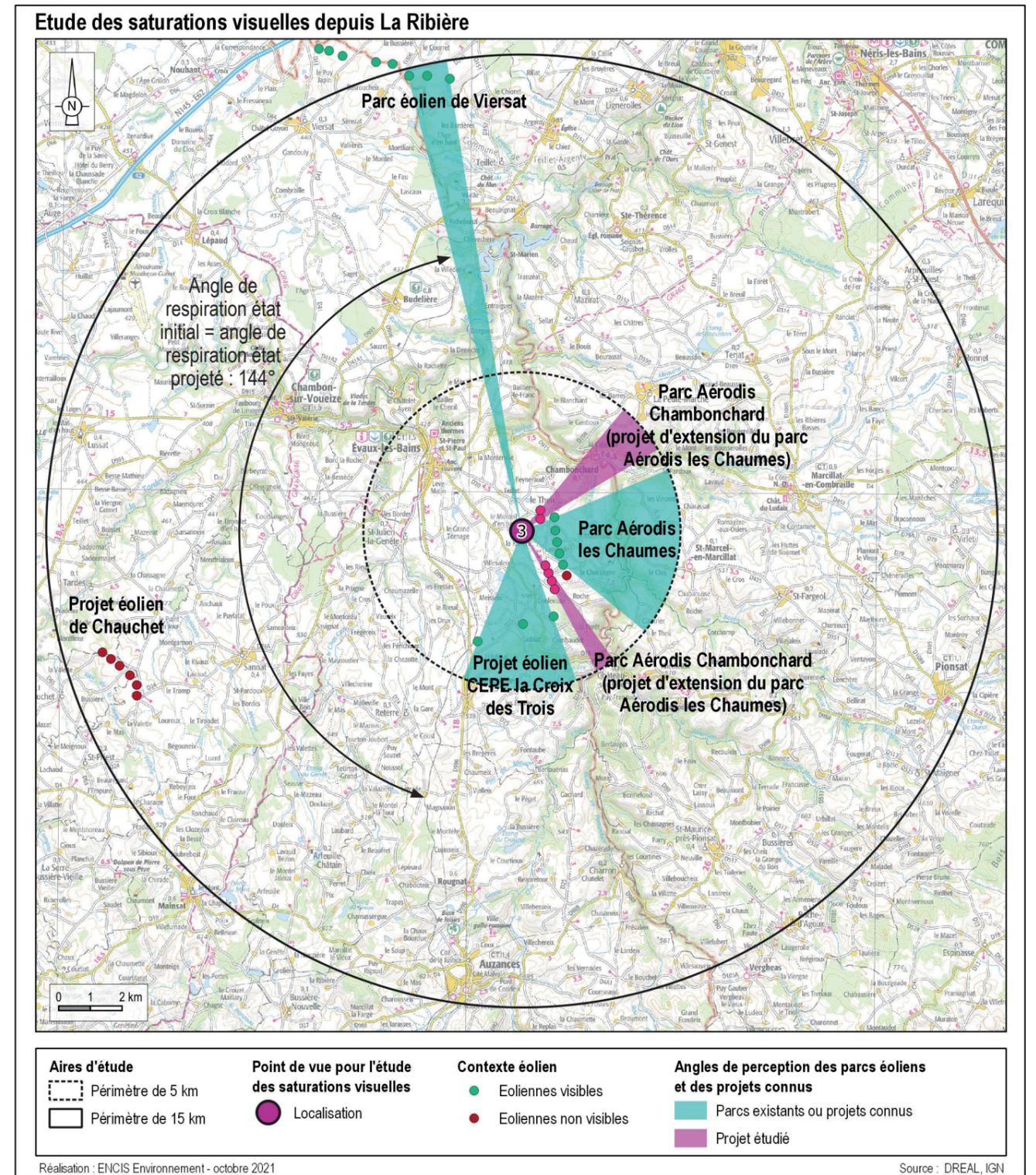
Photographie 159 : Vues 1 et 2 en esquisse des parcs existants et en projet depuis le nord-ouest de la Rière (angle visuel des quatre panoramas totalisant 360°).



Photographie 161 : Vues 3 et 4 en esquisse des parcs existants et en projet depuis le nord-ouest de la Ribière (angle visuel des quatre panoramas totalisant 360°).

EVALUATION DU RISQUE DE SATURATION VISUELLE ET D'ENCERCLEMENT								
POINT D'ANALYSE SITUÉ À LA RIBIERE : 690 M DU PROJET								
Nombre d'éoliennes visibles		Indice d'occupation des horizons		Indice de densité sur les horizons occupés			Indice de respiration Plus grand angle sans éolienne	
Entre 0 et 5 km (B)	Entre 5 et 15 km (B')	Entre 0 et 5 km (A en degrés)	Entre 5 et 15 km (A' en degrés)	Entre 0 et 5 km (B/A)	Entre 5 et 15 km (B'/A')	Entre 0 et 15 km (B+B' / (A+A')) AVEC double compte		
Etat initial	8	3	102,7	5	0,08	0,6	0,1	144°
Contribution du projet à l'ensemble de la saturation visuelle	6	0	26,3	0	0,23	0	0,23	0°
Etat avec le projet	14	3	129	5	0,11	0,6	0,13	144°

Tableau 39 : Évaluation du risque de saturation visuelle et d'encerclement.



Carte 73 : Analyse de la saturation visuelle depuis la Ribière.

Étude des saturations visuelles depuis Le Peyroux

Choix du point d'analyse

Le hameau du Peyroux est un lieu de vie dont une des habitations est localisée à moins de 500 mètres du parc de l'Aérodیس des Chaumes existant. Le projet du CEPE la Croix des Trois est également visible en direction du sud. Les projets à l'étude s'inscrivent donc dans un contexte où la prégnance du motif éolien dans le paysage proche est déjà marquée. Dans ce cas-là, le point d'analyse choisi est assez représentatif de la perception depuis l'habitat, ce dernier étant localisé à proximité immédiate.

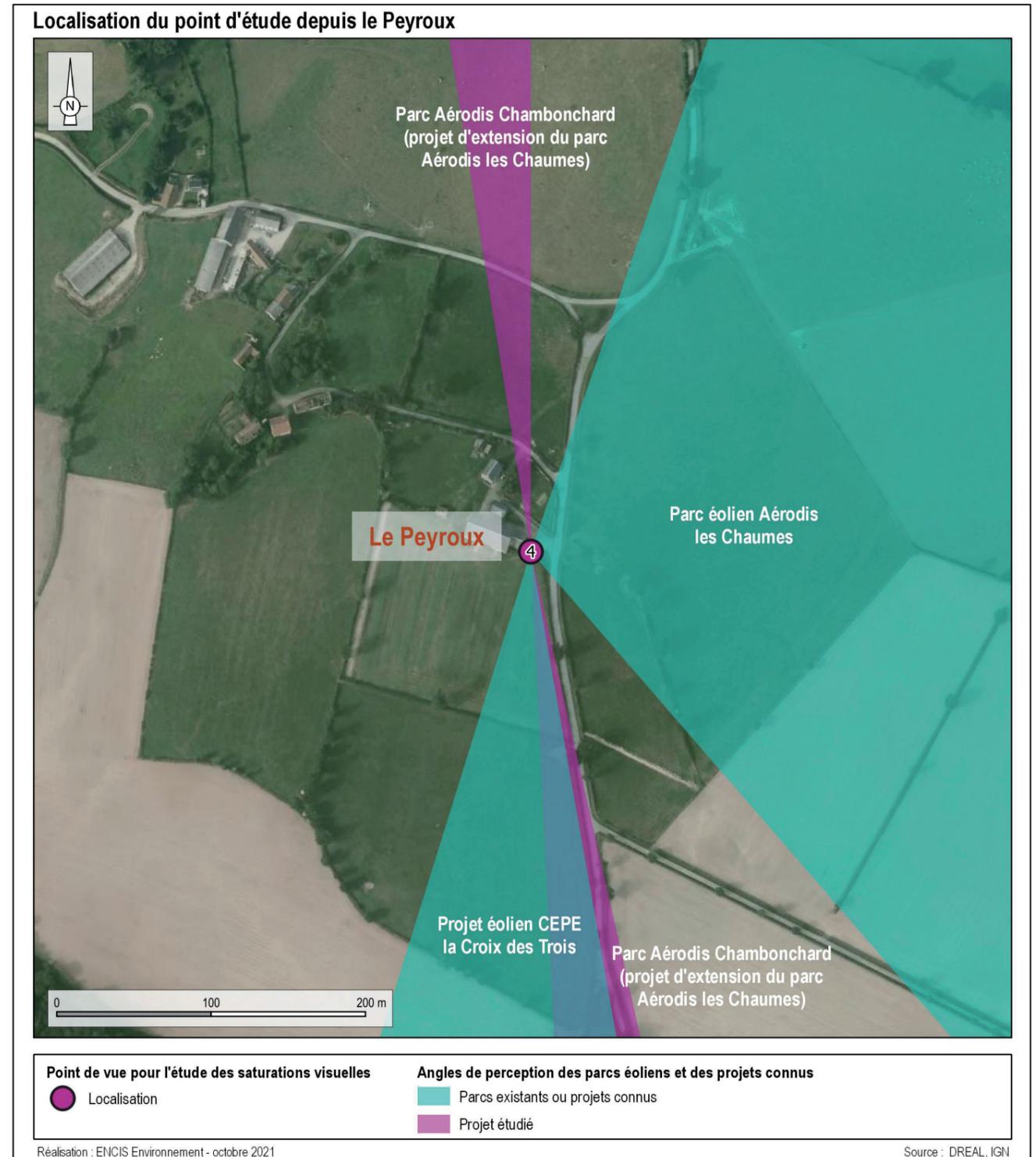
Etat initial

Le parc des Chaumes en fonctionnement occupe un angle de perception visuelle horizontal important, mesuré à $120,2^\circ$. Depuis ce secteur, le projet du CEPE la Croix des Trois est également visible mais dans un angle visuel plutôt réduit car une des éoliennes n'est pas visible. Le relief atténue également bien la perception de ce parc.

Etat projeté

Le projet d'extension du parc des Chaumes s'ajoute à cet ensemble. Depuis ce point de vue et en direction du sud, trois éoliennes du projet d'extension sont masquées par le relief et la végétation. Dans ce même axe, l'une d'elles reste bien visible et se démarque nettement. En direction du nord, la prégnance des deux autres est réduite, du fait de leur éloignement et de la végétation qui vient filtrer la perception. Les deux éoliennes au nord du projet d'extension viennent également réduire sensiblement le plus grand angle de respiration visuel sans éolien, le passant de $178,2^\circ$ à $154,2^\circ$, soit une diminution d'environ 24° .

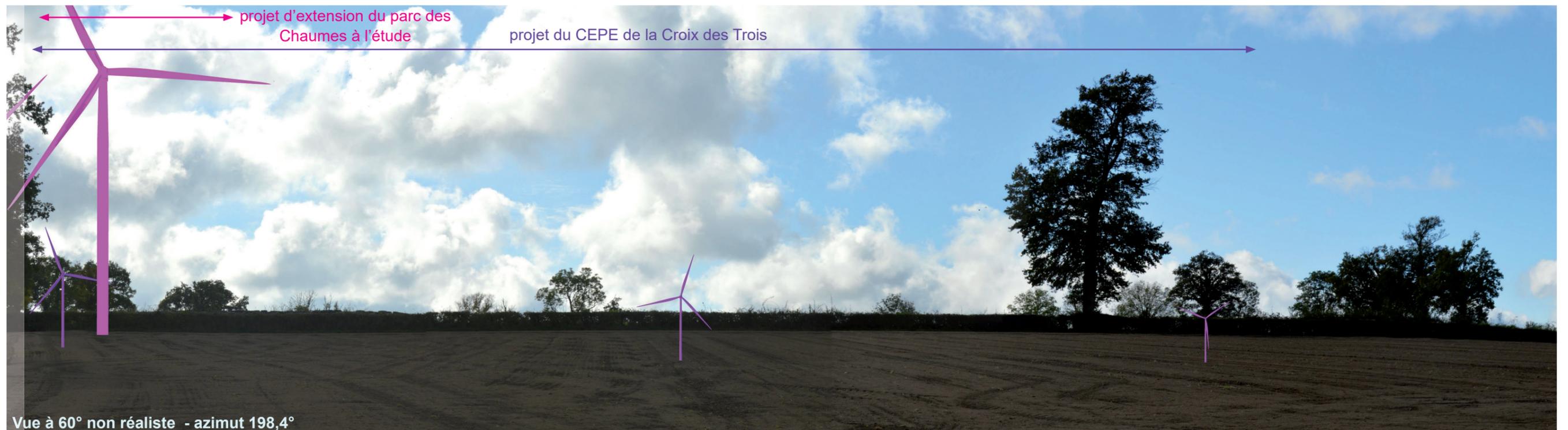
Le projet d'extension du parc des Chaumes a un impact faible en termes de saturation visuelle et d'effet d'encerclement sur le hameau du Peyroux.



Carte 74 : Localisation du point d'analyse en limite est du hameau du Peyroux.



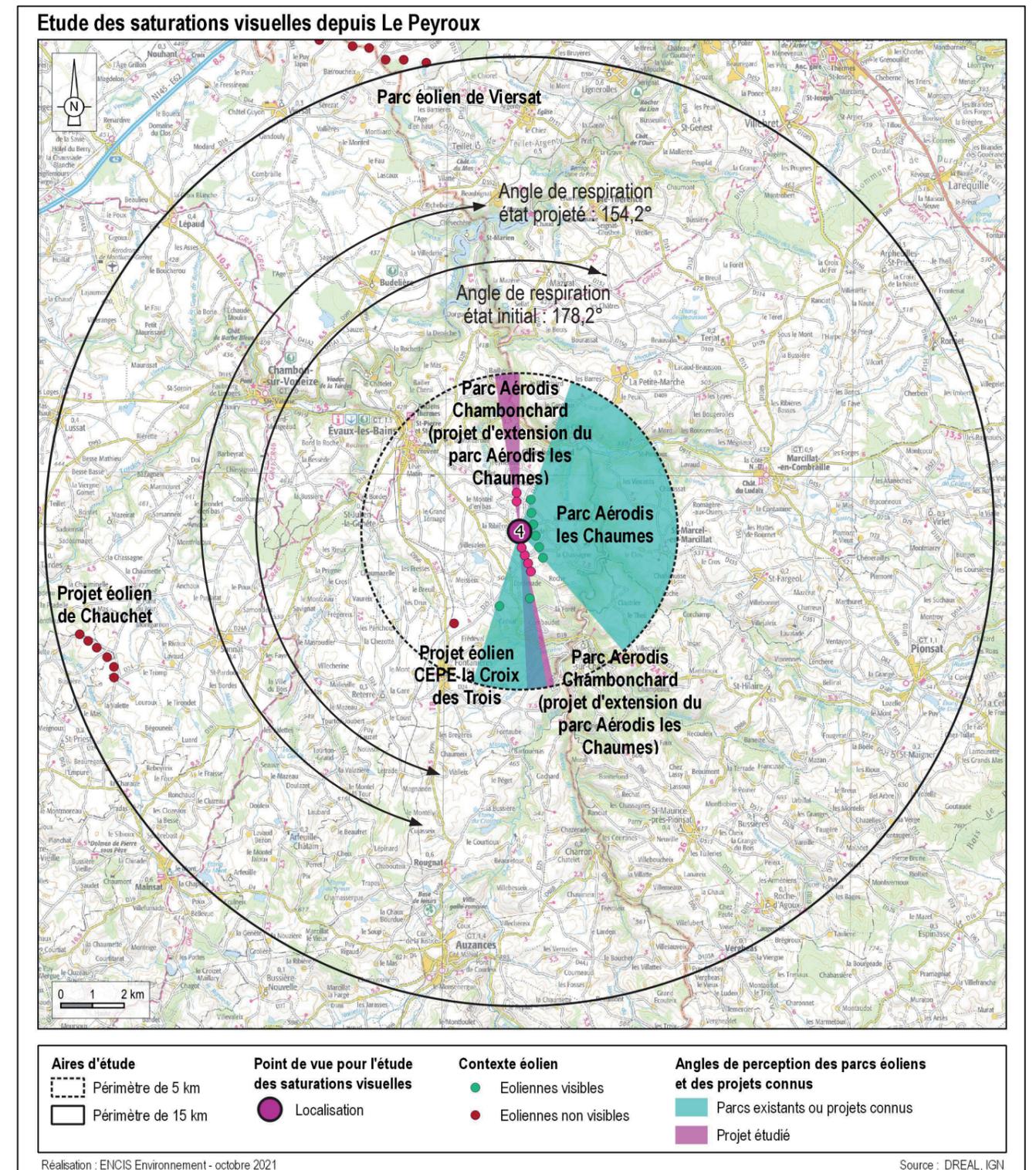
Photographie 162 : Vues 1 et 2 en esquisse des parcs existants et en projet depuis la limite nord du Peyroux (angle visuel des quatre panoramas totalisant 240°).



Photographie 163 : Vues 3 et 4 en esquisse des parcs existants et en projet depuis la limite nord du Peyroux (angle visuel des quatre panoramas totalisant 240°).

EVALUATION DU RISQUE DE SATURATION VISUELLE ET D'ENCERCLEMENT								
POINT D'ANALYSE SITUÉ AU PEYROUX : 520 M DU PROJET								
	Nombre d'éoliennes visibles		Indice d'occupation des horizons		Indice de densité sur les horizons occupés			Indice de respiration Plus grand angle sans éolienne
	Entre 0 et 5 km (B)	Entre 5 et 15 km (B')	Entre 0 et 5 km (A en degrés)	Entre 5 et 15 km (A' en degrés)	Entre 0 et 5 km (B/A)	Entre 5 et 15 km (B'/A')	Entre 0 et 15 km (B+B' / (A+A')) AVEC double compte	
Etat initial	8	0	147,3	0	0,05	0	0,05	178,2°
Contribution du projet à l'ensemble de la saturation visuelle	4	0	19	0	0,21	0	0,21	-24°
Etat avec le projet	12	0	158,6	0	0,08	0	0,08	154,2°

Tableau 40 : Évaluation du risque de saturation visuelle et d'encerclement.



Carte 75 : Analyse de la saturation visuelle depuis le Peyroux.